

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 16 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize du mois de janvier, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Chantal PASSET, Maire-Adjointe, M. Rémi FRADIN, Conseiller Municipal.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane FAURE-HUDRY, Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 10 janvier 2025
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Claude COLLOMB-PATTON, Maire-Adjoint, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2025/005 - LA CURIAZ - CRÉATION D'UNE SERVITUDE AVEC LA SCI LES LAURIERS ET LES CONSORTS HUDRY

Afin d'améliorer l'accès aux parcelles section F n°2574, 3022 et 2573 situées le long de la parcelle section F n°3989 (parcelle communale à La Curiaz) pour éviter une sortie peu sécurisée rue des Clefs, il est proposé la création d'une servitude, selon le plan joint :

- servitude de passage, tous usages, à créer sur les parcelles section F n°3989 et 3022p1 au profit des parcelles section F n°2573, 2574, 3022 et 3989 (hachuré en orange sur le plan) et à usage public pour les modes doux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **CRÉE** la servitude citée ci-dessus, comme figurant sur le plan joint.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant de signer tous les documents relatifs à ces servitudes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

.../...

Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le 24/01/2025

ID : 074-217402809-20250116-CM25005-DE

S²LOW

THÔNES, le 20 janvier 2025

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Pierre BIBOLLET

Le secrétaire de séance

Claude COLLOMB-PATTON

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 23 JAN. 2025 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 24 JAN. 2025 .

THÔNES, le 24 JAN. 2025

Le Maire,



Pierre BIBOLLET



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE THÔNES

Envoyé en préfecture le 23/01/2025
Reçu en préfecture le 23/01/2025
Publié le 
ID : 074-217402809-20250116-CM25005-DE

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALDHIÈRE GARANTIR

Section : F4

Lieu-dit : La Cuniaz

Propriété de la Commune de THÔNES PLAN DES SERVITUDES au 1/500

LEGENDE

	Propriété de la Commune de THÔNES				
	CAD	F	3989	La Cuniaz	74 95 ca
	Propriété de la SCI Les Lauriers et de la SCCV Les Lauriers				
	CAD	F	2574	La Cuniaz	8 22 ca
	CAD	F	3022	La Cuniaz	3 13 ca
	CAD	F	2573	La Cuniaz	7 36 ca

Servitudes

 Servitude de passage, tous usages, à créer sur les parcelles F n°3989-3022p1 au profit des parcelles F n°2573-2574-3022 et 3989; et à usage public pour les modes doux.

Nota : Se référer à l'acte notarié pour la définition exacte des servitudes

 Zonage PLU

 Zonage OAP

 Alignement validé par l'arrêté n°2024/039 délivré par la commune de THÔNES le 26 février 2024

 Limite définie

 Application cadastrale, sans garantie des limites et des contenances.

* Système de coordonnées x,y Lambert 93 Zone 5 (CC4G) Selon plan topographique établi le 18 mars 2013 par le Cabinet BIBOLLET-TRIBOUT, Géomètres-Experts à Thônes - référencé 213018-7527.

Nota : Sauf études particulières, les servitudes de toute nature apparentes ou occultes, les conditions de raccordement aux réseaux d'équipement, les limites non reconnues par un procès-verbal sont indiquées sous toutes réserves.

3	13 janvier 2025	Plan de servitudes	213013	10230	213013-10230.dwg	serv	A.T.
2	29 novembre 2024	Plan de servitudes	213013	10230	213013-10230.dwg	serv	A.T.
1	22 novembre 2024	Plan de servitudes	213013	10230	213013-10230.dwg	serv	A.T.
Ind.	Date	Objet	Réf. Dossier	Réf. Affaire	Réf. Fichier	Réf. plan	Resp.

ARAVIS GEO

Selarl de Géomètres - Experts

Succ. de la SELARL BIBOLLET-TRIBOUT-METAYER - Pierre BIBOLLET - Denis BOUFFIER - Jean-François BOUCHARDY

CABINET THONES

Résidence "Les Deux Torrents"
22, avenue d'Annecy - 74230 THÔNES
Tél : 04.50.02.11.54
Mail : contact-thones@aravisgeo.fr

CABINET ANNECY

5, Route de Vovray - 74000 ANNECY
Tel : 04.50.45.07.58
Mail : contact-annecy@aravisgeo.fr

CABINET LA ROCHE-SUR-FORON

73, avenue Charles de Gaulle -
74800 LA ROCHE-SUR-FORON
Tél : 06.32.53.25.06
Mail : contact-laroche@aravisgeo.fr

Foncier - Topographie - Etudes Aménagement et Urbanisme - Copropriété - Bureau Etudes VRD - Estimations

Matricule	X	Y
1	1957837.94	5191528.61
2	1957817.40	5191633.82
3	1957818.49	5191633.93
4	1957831.45	5191561.85
5	1957831.75	5191562.11
6	1957849.33	5191577.10
7	1957887.65	5191584.13
8	1957878.90	5191631.78
9	1957820.45	5191623.30
10	1957819.48	5191623.16

LEGENDE

- bec borne existante ciment
- ber borne nouvelle résine
- ab arrière bordure
- axb axe buse
- pnm point non matérialisé
- pgt prolongement

Légende réseaux secs:

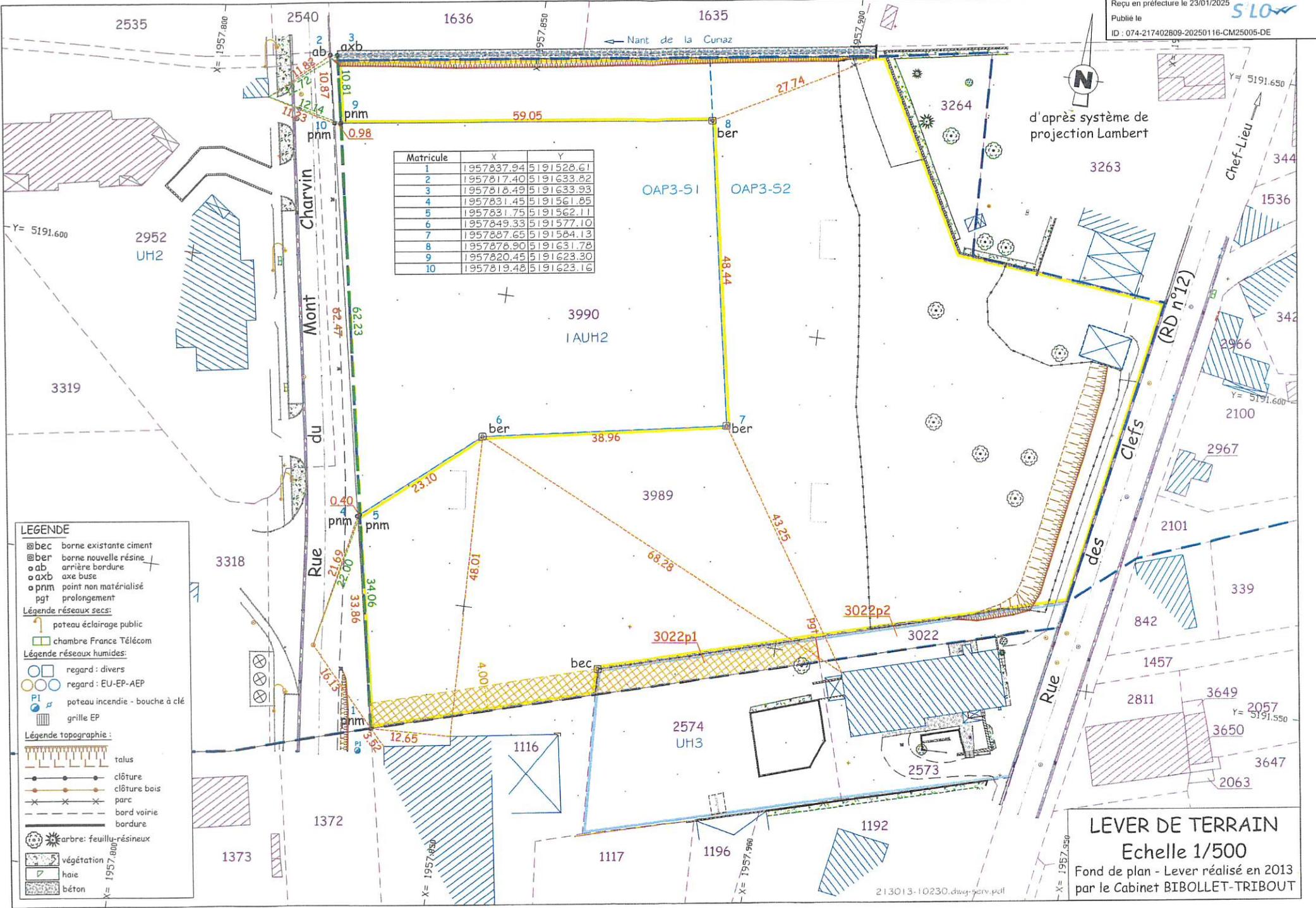
- potéau éclairage public
- chambre France Télécom

Légende réseaux humides:

- regard : divers
- regard : EU-EP-AEP
- potéau incendie - bouche à clé
- grille EP

Légende topographie :

- talus
- clôture
- clôture bois
- parc
- bord voirie
- bordure
- arbre: feuillu-résineux
- végétation
- haie
- béton



LEVER DE TERRAIN
 Echelle 1/500
 Fond de plan - Lever réalisé en 2013
 par le Cabinet BIBOLLET-TRIBOUT